

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Samares

RÈGLEMENT RELATIF À LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES VISANT DES SUJETS AUTRES QUE LES SERVICES RENDUS AUX ÉLÈVES

Avis public est donné, par la présente, que conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, le **Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves** sera adopté lors de la prochaine séance régulière du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Samares.

Date : le mardi 24 octobre 2023
Heure : 19 h 30
Lieu : Centre administratif – salle Richard-Fiset
4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois

Le projet de règlement peut être consulté jusqu'à son adoption sur notre site Web au csssamares.gouv.qc.ca/.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce 25 septembre 2023.

Marie-Èlène Laperrière
Secrétaire générale